

Les séances du conseil avec présence sont maintenant permises suite aux recommandations de la Santé publique. Afin de respecter les règles sanitaires, le conseil municipal a statué que les séances seront tenues à la Salle Communautaire de Saint-Chrysostome, située au 400, rang Saint-Antoine à Saint-Chrysostome.

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière tenue lundi, le 3 août 2020 à 19h30 à la Salle Communautaire de Saint-Chrysostome située au 400, rang Saint-Antoine à Saint-Chrysostome.

Attendu que Monsieur le Maire Gilles Dagenais a motivé son absence, il est proposé par la conseillère Mélissa St-Jean de nommer Marc Roy maire suppléant. Le tout est accepté à l'unanimité.

Formant quorum sous la présidence du Maire suppléant Marc Roy, conseiller district #2 les membres suivants sont présents :

	Mode de présence
Monsieur le maire Gilles Dagenais	Absence motivée
Madame la conseillère Colette Jaquet, district #1	En salle
Monsieur le conseiller Marc Roy, district #2	En salle
Monsieur le conseiller Steve Laberge, district #3	En salle
Monsieur le conseiller Richard Beaudin, district #4	En salle
Madame la conseillère Mélissa St-Jean, district #5	En salle
Monsieur le conseiller Mario Henderson, district #6	En salle

Madame Céline Ouimet, g.m.a., directrice générale/secrétaire-trésorière est présente et rédige le procès-verbal.

OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

2020/08/196-1 1. OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE toute la documentation utile à la prise de décisions a été remis aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance;

Proposé par le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'OUVRIR la séance régulière à 19H35 le quorum étant respecté.

ADOPTÉ

2020/08/197-1 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER l'ordre du jour en y ajoutant les points suivants :

- Piste cyclable
- Feux d'artifices

ADOPTÉ

2020/08/198-1 3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 6 et 9 JUILLET 2020

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance des procès-verbaux des séances précédentes;

Proposé par la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'APPROUVER les procès-verbaux du 6 et 9 juillet 2020 tels que rédigés.

ADOPTÉ

2020/08/199-1 4. APPROBATION DES COMPTES DU MOIS

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'APPROUVER le paiement des comptes du mois selon ce qui suit :

- Liste des comptes à payer au 3 août 2020 : **51 759.92 \$**;
- Liste des paiements émis entre 7 juillet au 2 août 2020 : **105 045.94 \$**;
- Liste des salaires émis durant cette période : **45 463.00 \$**

Les présentes listes sont déposées aux archives sous la cote 207-120.

Je, soussignée, Céline Ouimet, directrice générale/secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office, qu'il y a les fonds nécessaires à l'ensemble du budget pour effectuer le paiement des comptes du mois.

ADOPTÉ

5. CORRESPONDANCE DU MOIS

Les membres du conseil ont reçu une copie de la correspondance du mois. Cette liste est déposée aux archives municipales sous la cote 102-101.

MOT DU MAIRE

6. Parole du maire

Monsieur le Maire Gilles Dagenais est absent de la séance régulière.

7. Parole aux responsables des différents comités

Monsieur le conseiller Mario Henderson

Monsieur Mario Henderson demande si le devis pour le camion au déneigement avance. La directrice générale mentionne qu'il reste quelques points à clarifier.

Monsieur le conseiller Steve Laberge

Monsieur Steve Laberge désire remercier le comité des loisirs pour l'organisation des cinémas plein air. Il mentionne que la glace à l'aréna de Saint-Rémi est prête. Il dit que la saison de soccer manque aux jeunes.

Monsieur le conseiller Richard Beaudin

Monsieur Richard Beaudin demande dans le dossier du 77, rue Michel c'est quoi qu'il manque pour finaliser la demande d'installation septique. La directrice générale mentionne qu'elle n'a pas le dossier de citoyen et qu'elle ne peut répondre à cette question.

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Pascal Day / Ligue de soccer

M. Pascal Day informe les membres du conseil prévoir prendre sa retraite de la ligue de soccer ainsi que Mme Sandra Credali. Pour l'instant il n'a pas d'information pour la relève. Il souligne avoir donné beaucoup de temps et désire avoir de nouveaux défis. Il est prêt à soutenir les nouveaux membres qui désirent poursuivre les activités de soccer.

M. René Lavigne / Milieu humide rang Saint-Jean-Baptiste

M. René Lavigne est propriétaire de terrains dans le rang Saint-Jean-Baptiste, veut le droit de bâtir mais désire faire enlever le milieu humide. Selon lui, ce n'est pas une zone humide, l'acheteur potentiel a creusé à 6 pieds et il n'y avait aucune trace d'eau.

M. Sylvain Desroches qui est également propriétaire d'un terrain le rang Saint-Jean-Baptiste désire faire enlever la zone humide. Il y a possibilité de construire sur trois terrains et ils sont situés dans un îlot déstructuré. La directrice générale lui suggère de contacter M. Alexandre Racicot, conseiller en aménagement et urbanisme de la MRC du Haut-Saint-Laurent afin de lui expliquer la situation.

M. Jérémy Cuillierier / 126, rang de la Rivière noire nord

M. Jérémy Cuillierier a acheté le 126, rang de la Rivière noire nord. Il explique avoir fait une demande de permis pour refaire l'intérieur de la maison. Après avoir débuté les travaux il a constaté qu'il y avait des fourmis charpentières, donc il a dû tout démolir. Il a reconstruit une nouvelle maison. Il mentionne avoir eu la visite de l'inspecteur municipal dernièrement car lui aurait dit qu'il pouvait le mettre en infraction car il a fait une nouvelle fondation.

Le conseiller Mario Henderson l'informe qu'en zone agricole quand il y a démolition d'une maison existante et qu'on désire en reconstruire une autre, il faut faire une déclaration à la CPTAQ. Le Maire suppléant Marc Roy suggère de convoquer une rencontre avec l'inspecteur municipal et le propriétaire afin d'avoir les bonnes informations. M. Cuillierier dit que l'inspecteur municipal n'a pas demandé d'arrêter les travaux et que ce dernier a attendu la fin des travaux pour aller le voir.

2020/08/200

8. SUIVI COVID-19 / ACCÈS BUREAU ET BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ET LOCATION DES SALLES

CONSIDÉRANT les nouvelles normes établies par la Direction de la santé publique;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil sont tous d'accords pour la réouverture des édifices municipaux ainsi que la location des salles;

Proposé par le conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER la réouverture des édifices municipaux ainsi que la location des salles tout en respectant les mesures sanitaires émises par la Direction de la santé publique.

ADOPTÉ

2020/08/201 **9. ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 219-2020 PORTANT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

CONSIDÉRANT qu'un premier projet de règlement a été déposé lors de la séance régulière tenue le 6 juillet dernier;

CONSIDÉRANT que les membre du conseil ont tous pris connaissance dudit règlement;

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER le règlement no. 219-2020 portant sur la gestion contractuelle. Ce règlement abroge la politique de gestion contractuelle adoptée le 6 décembre 2010. Une copie dudit règlement sera transmise au Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation.

ADOPTÉ

2020/08/202 **10. RÉSOLUTION MANDATANT LE MINISTRE DES FINANCES POUR RECEVOIR ET OUVRIR LES SOUMISSIONS PRÉVUES À L'ARTICLE 1065 DU CODE MUNICIPAL**

ATTENDU QUE conformément à l'article 1065 du Code municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite;

ATTENDU QUE les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances;

ATTENDU QUE l'article 1066 du Code municipal qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci;

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE, conformément à l'article 1066 du Code municipal, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la municipalité de Saint-Chrysostome.

ADOPTÉ

11. APPEL D'OFFRES / CORNICHES DU CENTRE CULTUREL DR MARC HÉTU

Le conseil municipal désire effectuer des rénovations aux lucarnes, corniches, démolition de la galerie arrière et ajout d'une marquise au Centre culturel Dr Marc Héту. Des échanges ont lieu entres les membres du conseil, est-ce qu'il est possible d'avoir deux choix de matériaux, entre autres en composite et en bois pour effectuer les rénovations. La directrice générale fera une vérification à cet effet. Le point est reporté à une séance ultérieure.

12. DEMANDE DU SERVICE INCENDIE / FACTURE DE REPAS & ENTENTE, VISITE DE LA MRC ET TPI CONTRAT SPÉCIAL

M. Paul Dagenais, chef pompier désire faire paraître une annonce dans l'Info-Communautaire afin de recruter de nouveaux pompiers. Actuellement nous sommes 21 pompiers en tout. Des échanges ont lieu concernant l'entente de travail entre le service incendie et la municipalité. M. Paul Dagenais demande à quel moment nous aurons une copie de l'entente pour l'étudier. La directrice générale transmettra une copie de l'entente et le conseil municipal leur donne trois semaines pour l'étudier. M. Paul Dagenais dit ne pas avoir de charte. Pour l'inventaire dans les camions, il dit que nous l'avons dans notre système informatique.

Concernant les frais de repas, lors d'une intervention incendie le 3 juillet dernier au 65, rue des Pins, une facture a été transmise de la part du service incendie afin de payer les frais de repas. Après délibération, le conseil municipal accepte de payer les frais de repas au montant de 74.40 \$ à l'Association des pompiers de Saint-Chrysostome.

2020/08/203 REMBOURSEMENT FRAIS DE REPAS / ASSOCIATION DES POMPIERS DE SAINT-CHRYSOSTOME

Proposé par la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE rembourser les frais de repas au montant de 74.70 \$ à l'Association des pompiers de Saint-Chrysostome.

ADOPTÉ

En raison de la COVID-19, notre technicienne en prévention incendie, Mme Amély Fréchette a été mis sur le « mode pause » puisqu'elle ne pouvait plus effectuer de visite de prévention aux domiciles. M. Paul Dagenais, chef pompier désire réintégrer Mme Fréchette dans ses fonctions. Après délibération, le conseil municipal accepte de la réintégrer.

2020/08/204 RETOUR AU TRAVAIL / TECHNICIENNE EN PRÉVENTION INCENDIE

ATTENDU QU'EN raison de la COVID-19 toutes les visites préventives ont été mise sur pause;

ATTENDU QUE ces principales tâches relevaient de Mme Amély Fréchette, technicienne en prévention incendie;

ATTENDU QUE Mme Fréchette était en arrêt de travail depuis le 4 avril dernier;

ATTENDU que des directives ont été émises par la Direction de la santé publique en ce qui attrait à la prévention incendie;

Proposé par le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE réintégrer Mme Amély Fréchette, technicienne en prévention incendie. La directrice générale communiquera avec cette dernière afin de valider à quel moment elle est disponible à réintégrer ses fonctions.

ADOPTÉ

13. RANG DU MOULIN / RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES

Un appel d'offre public a été affiché sur le site de la SEAO afin de procéder à des travaux de drainage dans le rang du Moulin. Suite à l'appel d'offre qui prenait fin le 16 juillet dernier, nous avons reçu qu'une seule soumission, soit :

FOURNISSEUR	MONTANT (TAXES INCLUSES)
Les Habitations H. Charland	340 810.42 \$

La directrice générale fait lecture de l'avis de l'ingénieur, M. André Pilon qui a fait l'étude et préparé le devis d'appel d'offres.

M. Hugo Charland qui a soumissionné pour ces travaux est présent à la séance. Il dit qu'en tant que citoyen et entrepreneur, il y a des normes environnementales à respecter. Ce qui l'a choqué, c'est que des élus ont magasiné avec d'autres entrepreneurs, il se demande si c'est légal ce qu'ils ont faits.

Le maire suppléant dit que c'est au-dessus du budget qui avait été prévu au départ. Il faut penser à la capacité de payer des contribuables.

Des échanges ont lieu entre les membres du conseil municipal et M. Hugo Charland. Après délibération, il est statué qu'une rencontre aura lieu avec notre ingénieur, M. André Pilon et par la suite une rencontre avec M. Charland. Le point est reporté à une séance ultérieure.

2020/08/205 14. SUIVI DECK HOCKEY / ACHAT BANDES NEUVES, CLÔTURES ET ANNEAU DE BÉTON

ATTENDU les recommandations de *Permafib* pour la réalisation du projet de deck hockey;

ATTENDU que nous devons procéder à l'achat de bandes neuves, de clôtures ainsi que l'installation d'une bordure de béton;

Proposé par le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE retenir la soumission de *Permafib* au montant de **76 904.90 \$**, taxes incluses. Le paiement de cette dépense sera financé par les activités de fonctionnement, de même que d'une partie du Surplus non-affecté.

ADOPTÉ

2020/08/206 15. APPEL D'OFFRES ABRASIFS / SAISON 2020-2021

Proposé par la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE procéder un appel d'offres sur invitation pour la fourniture d'abrasifs pour la saison hivernale 2020-2021.

ADOPTÉ

2020/08/207 16. RAPIÉÇAGE D'ASPHALTE / MANDAT LES PAVAGES MCM INC.

CONSIDÉRANT que nous devons procéder à du rapiéçage d'asphalte à certains endroits;

CONSIDÉRANT la soumission des Pavages MCM inc. au montant de 6 750.00 \$, plus taxes;

Proposé par la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER la soumission des Pavages MCM inc. au montant de 6 750.00 \$, plus taxes. Le montant de cette dépense sera pris dans le budget de fonctionnement.

ADOPTÉ

17. DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

CONSIDÉRANT les besoins actuels et futur pour le développement industriel;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité, les élus présents sont d'accords pour poursuivre les démarches pour bien orienter le conseil.

2020/08/208

18. PROLONGEMENT RÉSEAU D'AQUEDUC 707-709, RUE NOTRE-DAME / AUTORISATION DES TRAVAUX

ATTENDU QUE la demande des propriétaires du 707 et 709, rue Notre-Dame pour la prolongation du réseau d'aqueduc municipal jusqu'à leur résidence;

ATTENDU QUE suite à une rencontre d'information, les propriétaires se sont engagés à défrayer les coûts de prolongation et qu'une entente signée a été conclu entre les parties en date du 21 juillet 2020;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal est d'accord à raccorder ces deux résidences;

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE décréter les travaux de prolongation du réseau d'aqueduc pour les 707 et 709, rue Notre-Dame. Les travaux de prolongation seront faits en régie sous la supervision de M. Stéphane Laberge, chef d'équipe aux travaux publics.

ADOPTÉ

DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'AQUEDUC / 19, RANG SAINTE-ANNE

Le conseil municipal accuse réception de la demande raccordement au réseau d'aqueduc pour le 19, rang Sainte-Anne. La directrice générale informe que dans ce secteur, le réseau d'aqueduc se situe de l'autre côté de la route et qu'il s'agit d'une prolongation du réseau d'aqueduc. Après délibération, le conseil municipal demande de transférer ce dossier à un professionnel pour étude et recommandation.

19. 187, RANG DE LA RIVIÈRE NOIRE NORD / TRAVERSE DE ROUTE

Le conseiller Mario Henderson déclare son intérêt et vient de se retirer.

M. Mario Henderson explique être propriétaire du 187, rang de la Rivière noire nord et qu'il doit faire une nouvelle installation septique de type « Bionest » avec un rejet dans la rivière et il doit traverser le rang de la Rivière noire nord. Puisqu'aucun plan n'a été transmis à l'inspecteur municipal pour étude, nous attendrons d'avoir toute la documentation requise pour donner l'autorisation de traverser la route.

2020/08/209

20. SOUMISSION POUR ESTRADÉ

CONSIDÉRANT que la municipalité désire faire l'acquisition d'une estrade en aluminium de 15 pieds avec 5 rangées;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues :

- DISTRIBUTION SPORTS LOISIRS 2 776.30 \$
- OMNITECH SPORTS 3 592.96 \$

Proposé par la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE faire l'acquisition d'une estrade chez *Distribution Sports Loisirs* au montant de 2 766.30 \$ taxes incluses. Que le montant de cette dépense sera financé par les activités de fonctionnement.

ADOPTÉ

21. VENTE DE GARAGE 12-13 SEPTEMBRE

La directrice générale demande aux membres du conseil, s'ils désirent maintenir les ventes de garage les 12 et 13 septembre prochain sur notre territoire. La conseillère Colette Jaquet propose la tenue des ventes de garage. Les conseillers Richard Beaudin, Steve Laberge et Mario Henderson sont contre la tenue. Donc la proposition est rejetée.

2020/08/210 22. SUIVI 1061, RUE NOTRE-DAME

L'officier municipal suggère au conseil d'adopter une résolution.

Après délibération
Proposé par le conseiller Steve Laberge
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE ne pas adopter cette résolution, puisque l'appentis est harmonisé avec le garage et qu'ils sont contre sa démolition.

ADOPTÉ

2020/08/211 23. PAIEMENT DÉCOMPTE PROGRESSIF #2 / RÉFECTION DU TOIT DE L'HÔTEL DE VILLE

Sur proposition du conseiller Mario Henderson
Il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil, sur recommandation de la firme *RIEL REGIMBALD, ARCHITECTES* et de la directrice-générale, autorise le paiement du décompte progressif numéro 2 à *R.B. PROULX, COUVREUR* au montant de **10 525.71 \$** (taxes incluses).

QUE ce conseil affecte les sommes nécessaires pour le paiement de cette dépense soit, avec le Surplus Affecté – CCM de même que le Surplus non-affecté.

ADOPTÉ

2020/08/212 24. TRAVERSE PIÉTONNIÈRE RUE NOTRE-DAME (ROUTE 209) / RÉOLUTION MTQ

CONSIDÉRANT l'achalandage piétonnier à l'intersection des rues Notre-Dame et Saint-Thomas (Route 209);

CONSIDÉRANT la transition entre les deux écoles et entre la caisse populaire et le dépanneur;

Proposé par le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE demander au ministère des Transports une traverse piétonnière à l'intersection des rues Notre-Dame et Saint-Thomas (Route 209).

ADOPTÉ

2020/08/213 **25. PRÊT DE BARRICADES ET CÔNES / ÉVÉNEMENT VÉLO-POMME À FRANKLIN**

CONSIDÉRANT la demande de cônes et barricades de la Municipalité de Franklin dans le cadre de l'événement vélo-pomme le 12 ou 19 septembre prochain;

Après délibération
Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER le prêt d'équipement. Nous demanderons au chef d'équipe de bien les identifier et une liste des items prêtés.

ADOPTÉ

2020/08/214 **26. OFFRES DE SERVICE AVIZO / PROGRAMMES FIMEAU ET PRIMEAU**

CONSIDÉRANT les programmes disponibles FIMEAU, PRIMEAU, TECQ;

CONSIDÉRANT que nous devons avoir un plan global de ce qui reste à faire pour obtenir des aides financières;

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE mandater la firme « *Avizo Ingénieurs-conseils* » de nous présenter un portrait avec estimé des travaux à réaliser au niveau de l'aqueduc, l'égout et le pluvial pour les secteurs de Saint-Clément, Wood, Saint-Pierre, Saint-Léon, Saint-Alexis, Allen et au niveau de l'aqueduc pour la rue Notre-Dame (Route 209), l'émissaire pluvial, etc.

Le montant de cette dépense, pour honoraires professionnels présenté par la firme, sera financé à même le surplus libre.

ADOPTÉ

2020/08/215 **27. DEMANDE DE TARGO / AJOUT DE POTEAUX RUE THÉRÈSE**

CONSIDÉRANT que la compagnie « Targo » désire ajouter des poteaux sur la rue Thérèse pour le dossier de la fibre optique;

CONSIDÉRANT qu'il manque des éléments au dossier afin de donner notre aval au projet;

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE demander plus d'informations au dossier, entre autres pourquoi installer des poteaux quand il y a une conduite souterraine déjà existante avec Hydro-Québec et dans la zone agricole faudrait-il une autorisation.

28. PROGRAMME SOUS LES PAVÉS / SCABRIC

Le conseil municipal accuse réception du programme « Sous les pavés » qui consiste à sensibiliser la population aux concepts de gestion des eaux de ruissellement ainsi qu'à une démarche concrète dans la lutte des changements climatiques qui sont deux aspects importants d'une politique environnementale saine.

29. DOSSIERS LOISIRS

PRIMADA / RÉNOVATION SALLE COMMUNAUTAIRE

CONSIDÉRANT la seule soumission pour les services professionnels, le conseil demande une autre offre de service.

NOUVEAUX HORIZONS / FORMATION AÎNÉS ET ÉQUIPEMENTS

CONSIDÉRANT que nous avons reçu les sommes;

CONSIDÉRANT les besoins des aînés;

Le conseil municipal demande de procéder à l'achat d'équipement et de planifier les formations. Le mandat est donné à Mme Crystelle Laplante, coordonnatrice des loisirs de procéder à l'achat et à la planification.

PROJET INTERMUNICIPAL « LE CIRCUIT DES PAPILLONS »

Le conseil municipal est informé qu'une structure réalisée par Mme Audrée Bourdeau sera installée sur notre territoire.

PROPOSITIONS DE NOMS POUR LE NOUVEAU CPE

Un concours a été lancé via la page Facebook et l'Info-Communautaire afin de trouver un nom pour le nouveau CPE qui verra le jour sur la rue Saint-Thomas. Une liste de noms suggérés a été déposée au conseil pour information. Puisque le choix du nom doit être fait par le Centre de la petite enfance Kaléidoscope, la liste leur sera transmise incessamment.

COMPILATION DES COURRIELS PAR LE SITE WEB / MANDAT À ZEL

La directrice générale informe les membres du conseil qu'un mandat a été donné à « Zel Agence de communication » afin de créer un lien sur notre site internet dans le but d'avoir une bande de compilation des courriels de nos citoyens qui désirent recevoir un alerte les avisant, par exemple, un bris d'aqueduc ou toute situation urgente. Le coût de cette application et de la main d'œuvre est de 405 \$, plus taxes.

OFFRE DE COURS À L'AUTOMNE

Le conseil municipal est d'accord pour les prêts de salle à condition qu'ils respectent les mesures sanitaires et se réserve le droit de cesser ces prêts sans autre préavis. Les salles seront réservées pour les contribuables de notre communauté.

PROJET MARCHÉ PUBLIC

CONSIDÉRANT la demande pour la tenue d'un marché public dans notre municipalité;

Le conseil municipal est d'accord pour l'organisation d'un marché, dont un en septembre et un autre en octobre. La conseillère Mélissa St-Jean suggère de fermer la rue des Pins pour la tenue de l'événement.

HEURES DU CONTE DANS LE PARC POUR ENFANTS CET ÉTÉ

Une demande a été déposée afin d'organiser « Heures de conte » dans le parc pour enfants cet été. Le conseil désire garder cette activité pour cet automne ou à Noël à l'école primaire.

SPECTACLE AMBULANT

Le conseil municipal n'accède pas à cette demande.

MOBILIER POUR PARC

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire acquérir du mobilier pour le parc;

Après délibération, le conseil municipal désire avoir des prix pour du mobilier en granite. Nous demanderons à la coordonnatrice en loisirs, Mme Crystelle Laplante de faire les démarches.

FEUX D'ARTIFICES

La conseillère Mélissa St-Jean désire organiser des feux d'artifices la fin de semaine de la fête du travail, étant donné que ceux prévus en juin dernier ont été annulés en raison de la sécheresse.

Après un tour de table, la majorité des conseillers désirent reporter les feux à plus tard, soit lors de la tenue de « Plaisir d'hiver » qui a lieu en février.

PISTE CYCLABLE

Le conseil municipal désire implanter une piste cyclable dans le secteur urbain et souhaite traverser la rue Notre-Dame (route 209). Afin d'aller de l'avant avec le projet, il faut rencontrer le ministère des Transports afin de connaître les directives pour traverser une route numérotée. Les conseillers Marc Roy et Mario Henderson travailleront sur ce projet.

2020/08/216

32. LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Steve Laberge
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE lever la séance régulière à 23H45 l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉ

Monsieur Marc Roy
Maire suppléant

Madame Céline Ouimet, g.m.a.
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

* * * * *